

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION CONCERNANT FATCA (Statut US) ET CRS (Résidence fiscale)

Personne morale

Date de la Proposition de souscription d'un contrat de capitalisation valant Note d'information / Proposition de souscription d'un contrat de capitalisation

____|____|____|

Informations générales

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées par Allianz Life Luxembourg S.A. (la « Compagnie ») dans le cadre de la conclusion, de la gestion, de l'exécution du Contrat, du respect des dispositions légales, réglementaires et administratives incombant à la Compagnie.

Les informations relatives aux finalités, mode et lieu de traitement et durée de conservation des données à caractère personnel sont détaillées dans la documentation contractuelle du produit ainsi que dans la « Notice d'information en matière de protection des données à caractère personnel » disponible sur demande auprès de la Compagnie ou sur le site Internet www.allianz.lu.

Avant de compléter le formulaire, veuillez lire attentivement les instructions qui suivent

La réglementation relative à FATCA et à l'Echange automatique d'informations fiscales instaurée par l'OCDE (Common Reporting Standard, ci-après « CRS ») impose que la Compagnie collecte et transmette certaines informations relatives à la résidence fiscale du « Titulaire de compte ».

Un « Titulaire de compte » est toute personne qui peut exercer un droit sur la valeur du contrat. Outre l'entité souscriptrice du contrat ainsi que la/les personnes qui en détienne(nt) le contrôle, est considéré comme « Titulaire de compte » chaque bénéficiaire acceptant ainsi que tout cessionnaire. Une personne titulaire d'un compte au profit d'une autre personne (par exemple un mandataire, un dépositaire, un prête-nom) n'est pas considérée comme « Titulaire de compte ».

En cas de survenance de tout changement de circonstances relatives au statut d'« US person » ou au statut fiscal du « Titulaire de compte » ayant pour conséquence que les informations contenues dans la présente auto-certification ne seraient plus correctes ou seraient désormais incomplètes, vous êtes tenus de nous en informer et de nous fournir un formulaire d'auto-certification mis à jour et ce, dans les 30 jours.

Merci de compléter le présent formulaire lorsque vous devez émettre une auto-certification au nom de votre entreprise « Titulaire de compte »

Attention, en tant que « Titulaire de compte » personne physique, merci de ne **pas** compléter le présent formulaire mais de vous référer au formulaire intitulé « *Formulaire d'auto-certification FATCA et CRS - personne physique* ».

En tant qu'institution financière, nous ne sommes pas autorisés à vous donner des avis en matière fiscale.

Si vous avez une quelconque question relative au présent formulaire, les instructions qui y sont décrites ou pour définir votre statut d'US Person ou votre statut de résidence fiscale, veuillez prendre contact avec votre conseiller fiscal ou votre Administration fiscale.

Selon les informations que vous souhaitez obtenir, nous vous invitons à consulter directement les sites afférents à chacune des réglementations applicables :

- Concernant FATCA, vous trouverez plus d'informations sur le site de l'Administration fiscale US – Internal Revenue Service ("IRS") - www.irs.gov.
- Concernant CRS, des informations sont disponibles sur le portail de l'OCDE consacré à l'échange automatique d'information.

1. IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE COMPTE – PERSONNE MORALE

Souscripteur * Autre* : _____ (* chaque personne devra compléter un questionnaire)

Dénomination légale de l'entité :

Pays de l'immatriculation ou d'incorporation de l'entité :

Siège social (numéro, rue/voie, ville, code postal, Etat) :

Adresse postale (numéro, rue/voie, ville, code postal, Etat) :

2. TYPE D'ENTITÉ (Merci d'indiquer le statut du "Titulaire de compte" en cochant la case correspondante)

A. Statut FATCA

(Cette partie est à compléter si l'entité et/ou la/les personne(s) qui en détiennent le contrôle est/sont qualifié(s) de « US Person »¹ ou présentent un/des indices d'américanité)

Entité d'investissement qui, en vertu de la réglementation FATCA, répond à la classification d'Institution financière

Institution financière – Etablissement de dépôts, Établissement gérant des dépôts de titres ou Organisme d'assurance particulier

Si vous avez coché l'une des cases ci-dessus, merci de nous fournir, pour autant que vous en ayez un, le " Global Intermediary Identification Number ("GIIN")" qui vous aurait été attribué en tant que "Titulaire de compte" dans le contexte de FATCA : _____ - _____ - _____ - _____

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir un "GIIN", merci d'en préciser la raison : _____

Société dont les titres font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés ou une société qui est une Entité liée d'une Société décrite ci-dessus.
Dénomination du(des) marché(s) boursier(s) réglementé(s) _____

NFFE active² : une organisation internationale, une personne morale (ou l'holding d'une personne morale) qui est active dans le secteur manufacturier, commercial ou des services non-financiers agissant en "B2B" ou "B2C", une personne morale qui est une NFFE start-up ou une NFFE à but non-lucratif.

NFFE passive² : (c'est-à-dire pas une "NFFE active") qui reçoit des revenus provenant d'actions, de parts de capital, d'obligations ou de dérivés détenus à des fins de placement (c'est-à-dire non régulièrement négociés) et ces actifs et ces revenus d'investissement constituent la majorité des actifs détenus et des actifs perçus par cette personne morale.

Si vous répondez à la classification de NFFE Passive, merci de préciser si la personne morale pour laquelle vous agissez est contrôlée par des "substantial U.S. owners" (à savoir des personnes spécifiées comme U.S. Person et détenant plus de 25% des parts de la personne morale ou des pouvoirs de contrôle de celle-ci):

Non, la personne morale n'a pas de "substantial U.S. owners"

Oui, la personne morale a un ou plusieurs "substantial U.S. owners"

Si vous avez coché "Oui", veuillez fournir pour chaque substantial U.S. owner les nom, adresse, date de naissance et U.S. TIN (Taxpayer Identification Number ou le numéro de Sécurité sociale):

Nom	Adresse	Date de naissance	U.S. TIN
_____	_____	____ ____ ____	_____
_____	_____	____ ____ ____	_____
_____	_____	____ ____ ____	_____
_____	_____	____ ____ ____	_____

Chacune des "US person" ainsi spécifiée doit compléter, dater et signer un formulaire IRS W-9.

¹ Une personne spécifiée comme US person est toute personne (conditions non-cumulatives) : détenant un passeport américain (même si elle possède plusieurs nationalités), née aux Etats-Unis et n'ayant pas officiellement renoncé à la nationalité américaine, détentrice d'une carte de résidence permanente (Green Card), qui réside plus de 183 jours par an aux USA (au cours de cette année et durant les deux années précédentes). La méthode de calcul est la suivante : les jours de l'année en cours comptent comme jours complets avec un minimum de 31 jours, les jours de l'année passée comptent pour un tiers et ceux de l'année qui la précède pour un sixième, une personne qui cumule ses revenus avec ceux de son conjoint si ce dernier est une US Person.

Pour plus de détails concernant les critères d'identification du status de resident fiscal américain ou pour télécharger les formulaires W-9 et W-8BEN, merci de vous rendre sur le site de l'IRS : www.irs.gov

² Vous trouverez en annexe plus d'informations permettant de vous identifier comme NFFE active ou passive.

2. TYPE D'ENTITÉ (Merci d'indiquer le statut du "Titulaire de compte" en cochant la case correspondante)

B. Statut CRS

(Cette partie est à compléter le cas échéant - si le point « A. Statut FATCA » n'a pas été renseigné)

- Entité d'investissement qui, en vertu de la réglementation CRS, répond à la classification d'Institution financière.
- Institution financière – Etablissement de dépôts, Etablissement gérant des dépôts de titres ou Organisme d'assurance particulier.
- Société dont les titres font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés ou une société qui est une Entité liée d'une Société décrite ci-dessus.
Dénomination du(des) marché(s) boursier(s) réglementé(s) _____
- ENF active³ : qui comprend une organisation internationale, une personne morale (ou l'Holding d'une personne morale) qui est active dans le secteur manufacturier, commercial ou des services non-financiers agissant en "B2B" ou "B2C", une personne morale qui est une ENF start-up ou une ENF à but non-lucratif.
- ENF passive³ : (c'est-à-dire pas une "ENF active") qui reçoit des revenus provenant d'actions, de parts de capital, d'obligations ou de dérivés détenus à des fins de placement (c'est-à-dire non régulièrement négociés) et ces actifs et ces revenus d'investissement constituent la majorité des actifs détenus et des actifs perçus par cette personne morale.

3. PERSONNE DÉTENANT LE CONTRÔLE

Si vous répondez à la classification de ENF Passive, merci de fournir les informations demandées ci-dessous pour chaque « Personne détenant le contrôle » ("CP"), à savoir toute personne physique détenant plus de 25 % des parts de la personne morale ou des pouvoirs de contrôle de celle-ci.

Dans la partie ci-dessous, pour compléter la rubrique "Statut", il faut choisir pour chaque "Personne détenant le contrôle" le statut A, B ou C qui lui correspond et le mentionner à l'endroit indiqué:

A. Personne détenant le contrôle d'une personne morale – contrôle par participation majoritaire

B. Personne détenant le contrôle d'une personne morale – contrôle du fait d'une autre raison (merci de préciser la raison): _____

C. Personne détenant le contrôle d'une personne morale – Direction générale

Important: chaque personne est résidente fiscale d'au moins un Etat, mais peut aussi l'être de plusieurs Etats à la fois. Merci de mentionner chaque Etat de résidence fiscale et le NIF correspondant à chaque Etat mentionné. Si la personne est résidente fiscale de plus de deux Etats, merci d'utiliser une feuille distincte.

Nom et prénom(s):	Nationalité :
Statut :	% de participation :
Adresse du domicile principal et habituel (numéro, rue / voie, ville, code postal, Etat)	
Adresse postale (si différente) :	
Date de naissance : [] [] []	Lieu de naissance (ville/pays) :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :
Nom et prénom(s) :	Nationalité :
Statut :	% de participation :
Adresse du domicile principal et habituel (numéro, rue / voie, ville, code postal, Etat)	
Adresse postale (si différente) :	
Date de naissance : [] [] []	Lieu de naissance (ville/pays) :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :

³ Vous trouverez en annexe plus d'informations permettant de vous identifier comme ENF active ou passive

⁴ NIF: Numéro d'identification fiscale ou numéro fonctionnel équivalent en l'absence de NIF pour une personne physique

Au Grand-Duché de Luxembourg, il s'agit d'un numéro de 13 chiffres, attribué en vertu de la loi du 19 juin 2013

En France, il s'agit du "numéro fiscal de référence" ou du "numéro SPI" qui sont attribués à toutes les personnes qui sont soumises à la taxation française.

En Belgique, il s'agit du "numéro national" attribué lors de l'inscription au Registre national et figurant au verso de la carte d'identité

Au Royaume-Uni, il s'agit du "National Insurance Number" (NINO) ou du "Unique Taxpayer Reference" (UTR)

En Allemagne, il s'agit du "Steuer-Identifikationsnummer" (sans limite de validité et identique sur l'ensemble du territoire de la République Fédérale d'Allemagne depuis 2008)

Pour plus d'informations et pour tout autre pays, merci de consulter <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/#d.en.347759>

Nom et prénom(s):	Nationalité :
Statut :	% de participation :
Adresse du domicile principal et habituel (numéro, rue / voie, ville, code postal, Etat)	
Adresse postale (si différente) :	
Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Lieu de naissance (ville/pays) :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :

Nom et prénom(s) :	Nationalité :
Statut :	% de participation :
Adresse du domicile principal et habituel (numéro, rue / voie, ville, code postal, Etat)	
Adresse postale (si différente) :	
Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Lieu de naissance (ville/pays) :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :
Pays de résidence fiscale :	NIF ⁴ :

4. PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE ("NIF"⁵)

Veuillez compléter le tableau suivant en indiquant tous les Etats où l'entité est résidente fiscalement ainsi que son NIF pour chaque Etat mentionné.

Si le "Titulaire de compte" est résident fiscal dans plus de trois Etats, merci d'utiliser une feuille distincte.

Etat de résidence fiscale	NIF ⁵	S'il n'y a pas de NIF disponible, raison A, B ou C
1.		
2.		
3.		

Si le "Titulaire de compte" n'a pas de NIF (ou de numéro fonctionnel équivalent), merci de mentionner la raison A, B ou C ci-dessous correspondante.

Raison A – Le pays dans lequel je suis redevable de taxes n'attribue pas de NIF pour ses résidents

Raison B – le "Titulaire de compte" ne peut pas, pour une autre raison, obtenir de NIF ou de numéro fonctionnel équivalent (merci dans ce cas d'expliquer pourquoi dans le tableau plus bas)

Raison C – le NIF n'est pas requis (Note: ne sélectionner cette raison que si les autorités du pays de résidence fiscale mentionné ci-dessous n'impose pas de collecter le NIF)

Si vous avez sélectionné la raison B, merci de préciser dans le tableau ci-dessous (ligne 1, 2 ou 3 correspondant à l'Etat 1, 2 ou 3 mentionné ci-dessus) la raison pour laquelle vous n'avez pas pu obtenir un NIF (ou de numéro fonctionnel équivalent):

1.
2.
3.

⁵ NIF: Numéro d'identification fiscale ou numéro fonctionnel équivalent en l'absence de NIF pour une personne morale

Au Grand-Duché de Luxembourg, il s'agit du numéro de matricule national composé de 11 chiffres
 En France, il s'agit du numéro SIREN composé de 9 chiffres
 En Belgique, il s'agit du numéro "Banque-Carrefour des Entreprises" (BCE) composé de 9 chiffres
 Au Royaume-Uni, il s'agit du numéro "Unique Taxpayer Reference" (UTR) composé de 10 chiffres
 En Italie, il s'agit du numéro attribué par l'Agenzia delle Entrate composé de 11 chiffres

5. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je suis parfaitement conscient(e) que les données contenues dans ce formulaire et toutes autres informations que j'ai pu lui faire parvenir relatives au "Titulaire de compte" et au Compte déclarable ainsi qu'à toute "Personne détenant le contrôle" peuvent être communiquées aux autorités fiscales du pays dans lequel ce(s) Compte(s) est(sont) détenu(s) et échangées avec les autorités fiscales du(des) Etat(s) dans le(s)quel(s) le "Titulaire de compte" est résident fiscal et ce, en vertu des accords intergouvernementaux relatifs à l'échange d'informations financières conclus avec l'(les) Etat(s) dans le(s)quel(s) ce(s) Compte(s) est(sont) détenu(s).

Si je ne complète pas correctement et entièrement ce formulaire la Compagnie peut refuser d'entrer en relation contractuelle avec l'entité ou peut refuser d'exécuter une transaction que je sollicite.

Je certifie que je suis habilité(e) à signer au nom du "Titulaire de compte" pour ce qui concerne l'ensemble des Comptes auquel le présent formulaire fait référence.

Je déclare sur l'honneur que toutes les affirmations faites dans la présente auto-certification sont, à ma connaissance, sincères, correctes et complètes.

Je m'engage à avvertir la Compagnie endéans les 30 jours de tout changement de circonstances qui affecterait le statut de résident fiscal du "Titulaire de compte" identifié dans la Partie 1 du présent formulaire ou qui aurait pour conséquence que les informations qui y sont contenues ne seraient plus correctes (en ce compris tout changement relatif à la (aux) "Personne(s) détenant le contrôle" identifiées dans ce présent formulaire), et de transmettre à la Compagnie un nouveau formulaire d'auto-certification convenablement mis à jour et une nouvelle Déclaration y relative dans les 30 jours de ces changements de circonstances.

Fait à le

en autant d'originaux que de parties, chaque partie attestant avoir reçu son original

Nom et prénom(s) :

Nom et prénom(s) :

Qualité* :

Qualité* :

Signature** du Représentant légal 1

Signature** du Représentant légal 2

* Merci d'indiquer à quel titre vous êtes habilité à signer le présent formulaire.

** En cas de signature effectuée en vertu d'une procuration, merci de joindre une copie de celle-ci.

Annexe

« Non Financial Foreign Entity » active, dite « NFFE active » (Société étrangère non-financière active), au sens de la réglementation FATCA :

L'expression « NFFE active » désigne toute NFFE qui satisfait à l'un quelconque des critères ci-dessous :

- a. moins de 50 pour cent du revenu brut de la NFFE de l'année civile précédente ou d'une autre période de communication appropriée est un revenu passif et moins de 50 pour cent des actifs détenus par la NFFE au cours de l'année civile précédente ou d'une autre période de communication appropriée sont des actifs qui produisent ou sont détenus pour produire un revenu passif ;
- b. Les actions de la NFFE sont régulièrement échangées sur un marché de valeurs reconnu ou la NFFE est une Entité liée d'une Entité dont les actions sont régulièrement négociées sur un marché de valeurs reconnu ;
- c. La NFFE est organisée sur un Territoire américain et tous les propriétaires de l'entité résident sur le sol américain ;
- d. La NFFE est un État (autre que l'État américain), une subdivision politique de cet État (qui, pour lever toute ambiguïté, comprend un État, une province, un comté ou une collectivité locale) ou un organisme public assurant une fonction de cet État ou d'une subdivision de cet État, un État d'un Territoire américain, une organisation internationale, une banque centrale d'émission non américaine ou une Entité détenue à 100 % par un ou plusieurs des éléments qui précèdent ;
- e. La quasi-totalité des activités de la NFFE consiste à détenir (en tout ou en partie) les actions émises par, ou à fournir un financement et des services à, une ou plusieurs filiales qui se consacrent à des activités ou entreprises autres que l'activité d'une Institution financière, sauf qu'une Entité ne peut pas être qualifiée de NFFE si l'Entité fonctionne (ou se présente) comme un fonds d'investissement, tel qu'un fond de capital investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout véhicule d'investissement qui a pour but d'acheter ou de financer des sociétés puis de détenir des participations dans ces sociétés en tant qu'actifs détenus à des fins de placement ;
- f. La NFFE n'exerce pas encore d'activité et n'a pas d'historique de fonctionnement, mais investit un capital dans des actifs dans l'intention d'exercer une activité autre que celle d'une Institution financière, à condition que la NFFE n'entre pas dans le cadre de cette exception après la date tombant 24 mois après la date de l'organisation initiale de la NFFE ;
- g. La NFFE n'était pas une Institution financière au cours des cinq dernières années et est en train de liquider ses actifs ou de se réorganiser dans le but de poursuivre ou de recommencer une activité dans un secteur autre que celui d'une Institution financière ;
- h. La NFFE se consacre principalement à des opérations de financement et de couverture avec, ou pour, des Entités liées qui ne sont pas des Institutions financières et ne fournit pas de services de financement ou de couverture à des Entités qui ne sont pas des Entités liées, à condition que le groupe desdites Entités liées se consacre principalement à une activité autre que celle d'une Institution financière ;
- i. La NFFE est une «excepted NFFE» comme décrit dans la Réglementation du Trésor américain pertinente ; ou
- j. La NFFE satisfait à toutes les exigences suivantes :
 - i. Elle est constituée et exploitée dans son pays de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles, sportives ou éducatives ; ou elle est constituée et exploitée dans son pays de résidence et est une association professionnelle, une association d'entreprises, une chambre de commerce, une organisation syndicale, une organisation agricole ou horticole, une organisation pour les droits civiques ou une organisation destinée exclusivement à la promotion de l'action sociale ;
 - ii. Elle est exonérée de l'impôt sur le revenu dans son pays de résidence ;
 - iii. Elle n'a pas d'actionnaires ou de membres qui sont propriétaires ou bénéficiaires effectifs de son revenu ou de ses actifs ;
 - iv. Les lois applicables du pays de résidence de la NFFE ou les documents de constitution de la NFFE ne permettent pas que des revenus ou des actifs de la NFFE soient distribués ou appliqués au bénéfice d'une personne physique ou d'une Entité non caritative autrement que conformément à la conduite des activités caritatives de la NFFE, ou en paiement d'une rétribution raisonnable pour services rendus, ou en paiement au juste prix du marché de biens achetés par la NFFE ; et
 - v. Les lois applicables du pays de résidence de la NFFE ou les documents de constitution de la NFFE exigent que, en cas de liquidation ou de dissolution de la NFFE, la totalité de ses actifs soient distribués à une entité gouvernementale ou un autre organisme à but non lucratif, ou soient transférés au gouvernement du pays de résidence de la NFFE ou à l'une de ses subdivisions politiques.

« Entité Non-Financière » active ou « ENF active » au sens de la réglementation CRS

Toute ENF peut être une ENF active, à condition qu'elle satisfasse à l'un ou l'autre des critères énumérés plus bas. En résumé, ces critères les Entités suivantes :

- a. ENF active en raison de ses revenus et de ses actifs ;
- b. ENF cotée en bourse ;
- c. Entités publiques, organisations internationales, banques centrales ou Entités détenues à 100 % par les structures précitées ;
- d. ENF holding qui est membre d'un groupe non financier ;
- e. ENF récemment créée ;
- f. ENF dont les actifs sont en cours de liquidation ou ENF en cours de restructuration ;
- g. Entités de financement qui sont membres d'un groupe non financier ; ou
- h. ENF à but non lucratif.

L'expression « ENF active » désigne toute ENF qui satisfait à l'un des critères suivants :

- a. moins de 50 % des revenus bruts de l'ENF au titre de l'année civile précédente ou d'une autre période de référence comptable pertinente sont des revenus passifs et moins de 50 % des actifs détenus par l'ENF au cours de l'année civile précédente ou d'une autre période de référence comptable pertinente sont des actifs qui produisent ou qui sont détenus pour produire des revenus passifs ;
- b. les actions de l'ENF font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé ou l'ENF est une Entité liée à une Entité dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé ;
- c. l'ENF est une Entité publique, une Organisation internationale, une Banque centrale, ou une Entité détenue à 100 % par une ou plusieurs des organismes précités ;
- d. les activités de l'ENF consistent pour l'essentiel à détenir (en tout ou en partie) les actions émises par une ou plusieurs filiales dont les activités ne sont pas celles d'une Institution financière, ou à proposer des financements ou des services à ces filiales. Une Entité ne peut prétendre à ce statut si elle opère (ou se présente) comme un fonds de placement, tel qu'un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds de rachat d'entreprise par endettement ou tout autre organisme de placement dont l'objet est d'acquérir ou de financer des sociétés puis d'y détenir des participations à des fins de placement ;
- e. l'ENF n'exerce pas encore d'activité et n'en a jamais exercé précédemment mais investit des capitaux dans des actifs en vue d'exercer une activité autre que celle d'une Institution financière, étant entendu que cette exception ne saurait s'appliquer à l'ENF après expiration d'un délai de 24 mois après la date de sa constitution initiale ;
- f. l'ENF n'était pas une Institution financière durant les cinq années précédentes et procède à la liquidation de ses actifs ou est en cours de restructuration afin de pour suivre ou de reprendre des transactions ou des activités qui ne sont pas celles d'une Institution financière ;
- g. l'ENF se livre principalement au financement d'Entités liées qui ne sont pas des Institutions financières et à des transactions de couverture avec ou pour le compte de celles-ci et ne fournit pas de services de financement ou de couverture à des Entités qui ne sont pas des Entités liées, à condition que le groupe auquel appartiennent ces Entités liées se consacre principalement à une activité qui n'est pas celle d'une Institution financière ; ou
- h. l'ENF remplit toutes les conditions suivantes :
 - i. elle est établie et exploitée dans sa juridiction de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles, sportives ou éducatives ;
ou est établie et exploitée dans sa juridiction de résidence et elle est une organisation professionnelle, une association patronale, une chambre de commerce, une organisation syndicale, agricole ou horticole, civique ou un organisme dont l'objet exclusif est de promouvoir le bien-être-social ;
 - ii. elle est exonérée d'impôt sur le revenu dans sa juridiction de résidence ;
 - iii. elle n'a aucun actionnaire ni aucun membre disposant d'un droit de propriété ou de jouissance sur ses recettes ou ses actifs ;
 - iv. le droit applicable dans la juridiction de résidence de l'ENF ou les documents constitutifs de celle-ci excluent que les recettes ou les actifs de l'ENF soient distribués à des personnes physiques ou à des Entités à but lucratif ou utilisés à leur bénéfice, à moins que cette utilisation ne soit en relation avec les activités caritatives de l'ENF ou à titre de rémunération raisonnable, au prix du marché, pour les biens et services rendus, acquis ou souscrits par l'ENF ; et
 - v. le droit applicable dans la juridiction de résidence de l'ENF ou les documents constitutifs de celle-ci imposent que, lors de la liquidation ou de la dissolution de l'ENF, tous ses actifs soient distribués à une Entité publique ou à une autre organisation à but non lucratif ou soient dévolus au gouvernement de la juridiction de résidence de l'ENF ou à l'une de ses subdivisions politiques.